

L'enfant au milieu de la séparation de ses parents

TROISIÈMES JOURNÉES D'ÉTUDES PLURIDISCIPLINAIRES JUSTICE-SOIN-SOCIAL

PROGRAMME

Où est l'enfant ?

Les accros dans le trousseau psychique de l'enfant
accueilli dans la parole, inscrit dans les générations, accompagné pour grandir

à partir du film
FAUTE D'AMOUR
d'Andréï Zviaguintsev



Vendredi 12 octobre 2018 14h - 19h

Samedi 13 octobre 2018 9h - 16h30

AGORA Tête d'Or, 93 rue Tête d'Or 69006 Lyon

Association Réson'Entre

Présentation du travail de l'association

L'association Réson'Entre s'est créée pour faire connaître le travail du groupe Justice-Soin-Social initié en 2010 autour de la préoccupation des effets de la résidence alternée pour les tout-petits enfants. Il est composé de magistrates, avocates, travailleurs sociaux, conseillères conjugales, médiatrices, médecins de PMI, psychologues, psychanalystes. Ce groupe se réunit six fois dans l'année.

Après avoir commencé par travailler sur les représentations des professions respectives, les réunions sont devenues un lieu de partage des pratiques et des questionnements professionnels. C'est également un temps d'élaboration autour de certaines questions que soulève l'évolution de la société.

Après cinq ans d'existence informelle, l'association a souhaité partager le fruit de ses réflexions avec d'autres professionnels. Elle a sollicité la Fondation Après-Tout. Son soutien a permis la réalisation des premières journées d'études en 2016 et autorise la poursuite de ce travail.

Les premières journées de juin 2016, avec la participation de Jean-Pierre Lebrun, psychanalyste belge, se sont tenues sur le thème "L'égalité n'est pas tout". Le sujet des journées d'octobre 2017 a porté sur le "Trousseau psychique de l'enfant".

Cette année nous poursuivons et approfondissons cette réflexion, ce qui explique le sous-titre "Les accroc dans le trousseau psychique".

Le film FAUTE D'AMOUR d'Andreï Zviaguintsev est l'un des supports de notre recherche commune, d'où le thème choisi "Où est l'enfant?"

Ces journées s'adressent aux professionnels des différents domaines de la justice, du soin et du social. Depuis le début, ces journées sont filmées intégralement pour deux raisons : d'une part, permettre la continuité du travail, en ouvrant par un résumé filmé les journées de l'année précédente; d'autre part, réaliser un documentaire avec des extraits de tous ces échanges et des interviews d'enfants et de parents en situation de séparation.

Le projet vise à la réalisation de ce film documentaire qui sera présenté aux journées d'octobre 2019 pour ouvrir à des temps d'échanges avec les familles concernées par la séparation. Pour ce documentaire Réson'Entre a reçu le soutien de l'Agence Régionale de Santé (ARS); sa subvention permet à l'association d'être certaine de réaliser ce projet

Où est l'enfant ?

Les accrocs dans le trousseau psychique de l'enfant

Vendredi 12 octobre 14h- 19h30

- 13h15 Accueil des participants
- 14h Présentation des journées
Bénédicte Descarpentries, psychanalyste
- 14h 30 Projection du film *Le Trousseau Psychique*, synthèse des
journées d'études 2017
Présentation du film FAUTE D'AMOUR d'Andréï Zviaguintsev
Lisa Verdiani, documentariste

L'enfant accompagné pour grandir

- 15h15-16h Qui porte la voix de l'enfant ?
Alice Perry, avocate d'enfants
- Une expérimentation d'ateliers d'enfants
Véronique Jacquemain, médiatrice familiale
- 16h-16h 45 Echanges
Modératrice **Erika Bertrand**, psychanalyste
- 16h00-17h30 Trajet vers le cinéma UGC Astoria
- 17h30-19h30 Projection du film FAUTE D'AMOUR
- Soirée libre

Samedi 13 octobre 9h - 17h

L'enfant inscrit dans la génération

- 9h00 Accueil, ouverture de la librairie
- 9h30 – 10h15 Analyse du film FAUTE D'AMOUR
Lisa Verdiani, documentariste
- 10h15-10h45 Echanges
Modératrices **Anne-Sophie Bordes**, avocate
Agnès Satger, médecin PMI
- 10h45-11h15 **PAUSE**
- 11h15 – 12h L'enfant à la croisée des histoires
Andrée Herbin, psychanalyste
- 12h – 12h30 Echanges
Modératrices : **Dalila Zane**, magistrate
- DEJEUNER - BUFFET SUR PLACE**

L'enfant accueilli dans la parole

- 13h45– 14h15 Ouverture de la librairie
- 14h15-15h Le corps de l'enfant « divorcé »
Joël Clerget, psychanalyste
- 15h-15h30 Echanges
modératrice **Marie Lacroix**, magistrate
- 15h30-16h15 Partage avec les intervenants
Alice Perry, **Véronique Jacquemain**, **Joël Clerget**,
Andrée Herbin, **Lisa Verdiani**
- 16h15 -16h30 Conclusion des journées
Perspectives pour les journées d'études 2019

Arguments intervenants vendredi

Alice Perry, avocate pour enfants

Les adultes divorcent, mais qu'en est-il des parents ? L'enfant se trouve au milieu de leur séparation. Quelle place peut-il avoir alors que le droit ne lui accorde pas le statut de partie à la procédure de divorce? L'enfant, au même titre que les biens du couple, subit les effets du divorce...

Bien sûr l'enfant souffre directement des conflits qui opposent ses parents.

Mais même lorsqu'ils se mettent d'accord, en particulier parce qu'ils envisagent de refaire couple, qui porte la voix de l'enfant?

Le juge aux affaires familiales doit vérifier que les demandes des parents comme leurs accords préservent l'intérêt de l'enfant. Mais cette appréciation est exercée au regard de dogmes (le jeune enfant avec sa mère/la résidence alternée par principe etc) et non pas de façon individualisée.

Et le rôle du juge sous l'influence d'un législateur économe, se réduit de plus en plus... Reste le beau principe du droit de l'enfant à être entendu dans toutes procédures le concernant. C'est ainsi que l'avocat reçoit la visite d'enfants dont les situations sont aussi diverses que leurs demandes, sans qu'il soit toujours possible de traduire juridiquement ni même de porter cette parole.

Un exercice magnifique et frustrant qui ne peut s'entendre que dans une complémentarité avec les autres professionnels de l'enfance...

Véronique Jacquemain, médiatrice familiale

Que l'enfant conserve sa place d'enfant dans le contexte de la séparation de ses parents est un des objectifs essentiels de la médiation familiale.

En cohérence avec cet accompagnement parental, une expérimentation d'ateliers d'enfants, lancée fin 2017 avec des enfants de 4 ans et plus, a été pensée pour répondre aux besoins spécifiques de l'enfant dans ce contexte et susciter des réponses adaptées de leurs parents.

Les objectifs de ce travail effectué avec plusieurs groupes d'enfants et quelques observations quant aux résultats feront l'objet de cette intervention.

Arguments intervenants samedi

Andrée Herbin, psychanalyste

La question de la place, centrale pour un sujet, va se re-poser de façon cruciale au moment où un couple se sépare. Comme pour chaque évènement généalogique, chaque parent va être re-questionné par sa propre place dans la transmission. Le processus de permutation des places est de nouveau activé, et sera repris là où il en était resté dans l'inconscient transgénérationnel : la séparation appelant à une nouvelle naissance et une nouvelle parentalité. Ce qui a présidé à la conception inconsciente de l'enfant se retrouve sur le devant de la scène avec ses effets projectifs et possiblement destructifs. À cela s'ajoute le nouage des petites histoires avec la Grande Histoire et le contexte géo-politique dans lequel la situation se vit. L'inscription de la séparation dans le présent du couple et de la famille et sa mise en perspective transgénérationnelle peut s'avérer une étape apaisante qui soutienne l'enfant à s'ancrer dans sa place de fils ou de fille d'une femme et d'un homme qui sont devenus mère et père à sa naissance, parfois à leur insu.

Joël Clerget, psychanalyste, praticien en haptonomie pré et postnatale, écrivain

« Quand j'ai divorcé, j'm'ai r'trouvé tout seul » dit un enfant confronté à la séparation de ses parents. Un autre dit : « Je suis divorcé. » Où se trouve-t-il donc alors ? En quelle dimension spatio-temporelle erre-t-il ? Quand le tissu familial est affecté d'un tel *accroc*, comment un enfant est-il concerné dans son corps ? Françoise Dolto écrivait : « Le continuum chez l'enfant, c'est son corps et son affectivité ». La permanence du *lieu* dans les changements de *liens* participe à la construction des rapports du schéma corporel et de l'image inconsciente du corps. Le niveau spatial retentit sur le corps. Le niveau affectif concerne des sentiments dissociés. Dans la suite du film *Faute d'amour*, deux registres seront mis en travail : comment entendre la disparition du corps de l'enfant lui-même, aux plans réel, imaginaire et symbolique ; son devenir corporel et psychique, relationnel et social dans sa réception des conditions de la séparation. Humainement parlant, la réparation des accrocs dans le trousseau psychique ne saurait se *repriser* que sur un fond d'irréparable, ce qui nous tient ouverts à une féconde espérance, celle de la parole en acte.

Renseignements pratiques

Tarifs :

comprend l'entrée pour la projection du film et le repas du samedi midi

	FORMATION CONTINUE	INDIVIDUEL	ETUDIANT
ENSEMBLE JOURNEES	300€	150€	80€
UNE JOURNEE	- - -	90€	50€
ACTES/SOUTIEN RESON'ENTRE	inclus	20€	10€

Règlement par chèque à l'ordre de **Réson'Entre**

Bulletin à retourner, complété, accompagné du chèque de règlement

ou de l'attestation de prise en charge de votre établissement à :

Association Réson'Entre/JE2018
24 rue Ornano – 69001 LYON

ATTENTION : réservation d'inscription à réception par mail à l'adresse suivante

Inscriptions.journees.etudes@gmail.com

L'inscription sera effective à réception du bulletin rempli, accompagné du règlement

Vous recevrez une confirmation d'inscription.

Bulletin d'inscription aux Journées d'Études

Vendredi 12 et Samedi 13 octobre 2018

Nom :

Prénom :

Organisme, Institution, Association :

Profession :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél :

E-mail :

Règlement (cocher les cases)

Etudiant 80€ journée du 12 octobre 50€

Journée du 13 octobre 50€

Individuel 150€ journée du 12 octobre 90€

Journée du 13 octobre 90€

Formation continue 300€

Réservation Actes colloque 2018 : 20€

Etudiant 10€

Je règle€

à l'ordre de **Association Réson'Entre**

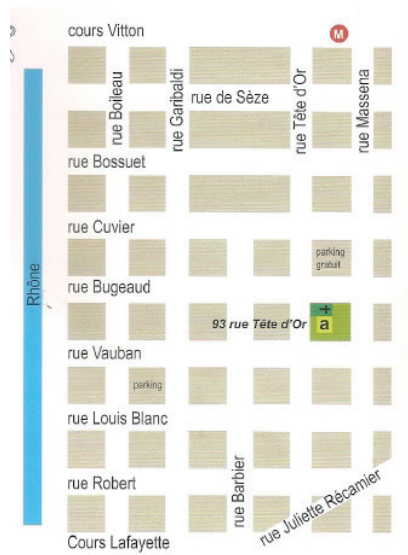
*Vous joindrez à ce bulletin d'inscription individuelle, une attestation de prise en charge faisant apparaître clairement le nom et les coordonnées de votre organisme signataire de la convention. Une convention lui sera directement adressée.

Lieu des journées **AGORA Tête d'Or**

93 rue Tête d'Or 69006 Lyon

Métro : ligne A, station Masséna

Ligne B, stations Part-Dieu ou Brotteaux



Cinéma UGC ASTORIA 31 cours Vitton, 69006, Lyon

Association Réson'Entre

24 rue ornano
69001 Lyon